PRB CRÉPIRIB F

Enduit organique ignifugé structuré

> Protection et décoration des façades
> Aspect mat
> Revêtement à base de copolymères et de charges minérales
> Permet une finition grésée ou ribbée



EN 15824 : 2009

Prêt à l'emploi

FR FIRE RESISTANT IGNIFUGE

PRB Sun+

Conditionnement :
- Seau plastique de 25 kg.
- Palette de 0,600 t soit 24 seaux de 25 kg.

Conservation : 24 mois.

Couleur : Nuancier Harmony

Consommation :
- Selon la finition et la granulométrie, pour une finition talochée, la consommation est de : 2 à 2,5 kg/m².

NFT 36-005 : Famille II - Classe 2b
NF EN 1062-1 (NFT 34-722) : A0 (D3)

DTU 59.1
NF EN 1062-1 : G_3 E_5 S_3 V_2 W_3 A_0 C_0

Domaine d'emploi

USAGE
- PRB CRÉPIRIB F peut être aussi bien utilisé en rénovation qu'en travaux neufs en tant qu'enduit de finition.
- Revêtement de finition de l'ITE PRB (voir tableau).
- Pour les prescriptions d'emploi et de mise en œuvre tous les fabricants de RPE sont astreints à suivre les règles du DTU 59.1, DTU 26.1, DTU 23.1.

SUPPORTS ADMISSIBLES
- **Supports extérieurs :**

- Bétons banchés et ragréés (D.T.U. 23.1), panneaux préfabriqués, enduits traditionnels (D.T.U. 26.1) ou monocouches.
- **Supports intérieurs :**

- Tous les supports extérieurs cités ci-dessus et les supports plâtres (carreaux, enduits).

SUPPORTS INTERDITS
- Dans le cas de support exposé à des remontées d'humidité par capillarité (soubassements).
- Dans le cas de surfaces horizontales ou inclinées de moins de 45 % exposées à la pluie (appuis de fenêtre, balcons).

CONDITIONS D'APPLICATION
Le PRB CRÉPIRIB F ne doit pas être appliqué :
- Par des températures inférieures à 5° C et supérieures à 30° C.
- Sur de la maçonnerie gelée ou en cours de gel ou de dégel.
- Sur de la maçonnerie humide par temps de pluie ou brouillard (forte hygrométrie).
- Par vent chaud et sec (l'évaporation accélérée provoque un séchage trop rapide et peut entraîner l'apparition de reprises).
- Se reporter à fiche de données de sécurité avant emploi.

Données techniques

COMPOSITION
- Copolymère acrylique en phase aqueuse.
- Charges minérales à base de granulats de marbre naturel pouvant entraîner l'apparition ponctuelle de grains noirs après séchage.
- Contient un agent de protection de film encapsulé
- Adjuvants spécifiques.
- Eau.

PRODUIT
- Pâte prête à l'emploi.
- Densité : 1,7 ± 0,05.
- pH : 9 ± 0,5.
- Granulométrie : 1 mm

Mise en œuvre

PRÉPARATION DU SUPPORT
Conformément aux règles de l'art et aux DTU en vigueur (notamment aux NF DTU 59,1)
- Toute application du PRB CRÉPIRB F devra se faire sur des supports plans, secs, propres, sains et solides, dépourvus de toute pulvérulence pouvant nuire à l'adhérence.
- Toutes traces d'huile de décoffrage, corps gras, cire, laitance devront être éliminées.
- Pour les supports extérieurs neufs n'assurant pas eux-mêmes leur imperméabilisation tels que maçonneries brutes (briques, parpaings) : réaliser un sous-enduit avec PRB TRADITIONNEL 160 ou PRB TRADICLAIR 170. Laisser sécher au minimum 1 mois avant l'application du PRB CREPIFOND MINERAL G, ou du PRB CREPIFOND G ou du PRB CRÉPRIB F.
- Pour un béton ragréé, laisser sécher le support 1 mois minimum avant l'application du PRB CREPIFOND MINERAL G, ou PRB CREPIFOND G ou du PRB CRÉPRIB F.
- Les arrêtes supérieures des surfaces verticales doivent être protégées (couvertines, Bavettes, accompagnateurs...).
- Dans le cas de grandes surfaces, pour éviter les risques de reprise, la surface à revêtir doit être partagée en panneaux de façon à ce que l'application se fasse sans interruption.
- Nettoyer (PRB ACTI FLASH / PRB ACTI NET) et/ou traiter préalablement les supports contaminés par des micro-organismes (PRB ACTI PREV / PRB ACTI PREV BOOSTÉ cf. technique des produits). Rincer à haute pression afin d'éliminer les résidus restants. Laisser sécher avant application.
- Tous les supports doivent être traités avec le régulateur de fond PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G, dans la teinte de la finition à raison de 250 à 300 g/m² selon la porosité du support.
- Sur les supports absorbants ou farinants, traiter préalablement avec un fixateur de fond PRB CRÉPIFOND S, à raison de 150 à 200 g/m² selon la porosité du support.

PRÉPARATION DU PRODUIT
- PRB CRÉPOXANE étant prêt à l'emploi.
- Une dilution à l'eau dans la limite de 2 % est possible afin d'améliorer le confort d'application. Tout autre ajout est interdit et annule la garantie du fabricant.
- Avant application , bien remuer au malaxeur à faible vitesse pour une meilleure homogénéité.

APPLICATION
- PRB CRÉPOXANE s'applique à la taloche plastique ou à la lisseuse en acier inoxydable.
- Le réglage de l'épaisseur se fait sur les plus gros grains.

MATÉRIEL
- Taloche plastique et/ou
- Lisseuse en acier inoxydable

FINITIONS
L'aspect choisi est déterminé par le mouvement effectué lors de la finition :
- Ribbée verticale : taloche de vertical de bas en haut.
- Ribbée grésée : taloche par mouvement circulaire, en roulant les grains les gros créent les ribbes.

NB : Le nettoyage des outils se fait à l'eau claire immédiatement après l'application.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION
- Se reporter à l'étiquette réglementaire des seaux ainsi qu'à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Pour éviter un nuançage, il est recommandé d'utiliser une seule DLU de fabrication pour une même façade ou de terminer à des arrêts naturels.
- Un nuançage peut être observé s'il y a des variations de température lors de l'application.

La fiche technique fournie a pour seul objectif d'informer notre clientèle sur les particularités du produit. Les renseignements qui y figurent reposent sur une connaissance actuelle. Il est conseillé à l'utilisateur de vérifier avant utilisation si cette fiche n'a pas été renouvelée par une autre plus récente. Les conditions de garantie de nos produits, procédés et systèmes sont précisées au début de ce catalogue.
Retrouvez-les également en ligne sur www.prb.fr, ainsi que tous les documents règlementaires et de sécurité.